

Proposition présentée par les députés :

Mmes et MM. Ivan Slatkine, Patricia Läser, Fabienne Gautier, Jacques Jeannerat, Nathalie Fontanet, Daniel Zaugg, Fabiano Forte, David Amsler, Renaud Gautier, Serge Hiltpold, Beatriz de Candolle, Francis Walpen, Jacques Béné, Guillaume Barazzone, Frédéric Hohl, Gabriel Barrillier, Nathalie Schneuwly et Roger Golay

Date de dépôt : 5 mai 2010

Proposition de résolution

pour la réalisation d'une patinoire dans le canton et un soutien cantonal au hockey sur glace

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les succès sportifs rencontrés par le Genève-Servette Hockey Club (ci-après GSHC) depuis plusieurs années, dont les titres de vice-champion suisse de hockey sur glace en 2008 et 2010 ;
- l'engouement populaire suscité par les succès du GSHC qui dépasse de loin la seule Ville de Genève, touchant l'ensemble du canton voire la région franco-valdo-genevoise ;
- l'implication du GSHC au niveau de la communauté genevoise, développant, en dehors des seuls matchs de hockey, de nombreuses manifestations qui rencontrent l'adhésion de la population genevoise au sens large ;
- que le sport d'élite a des effets fédérateurs et mobilisateurs au niveau de la jeunesse, motivant cette dernière à pratiquer du sport ;
- que le sport est un élément essentiel pour un développement harmonieux de la personne et que les sports d'équipe, en particulier, favorisent une bonne intégration sociale ;
- que les succès du GSHC sont le résultat d'une équipe dirigeante motivée et dévouée pour son club mais aussi pour notre cité ;

- que le GSHC représente tout le canton et contribue au rayonnement de notre République dans l'ensemble de la Suisse ;
- que les finances du GSHC sont mises à mal par un outil de travail – la patinoire des Vernets – totalement obsolète et non adapté à l'organisation de compétitions modernes et au bon fonctionnement d'une équipe professionnelle ;
- que la Ville de Genève, propriétaire de la patinoire des Vernets, a clairement indiqué que la rénovation de la patinoire ne pouvait être que temporaire et qu'en aucun cas cette « vieille dame » ne pourrait satisfaire pleinement aux besoins du GSHC à moyen terme ;
- que la patinoire des Vernets est l'une des plus vétustes patinoires du pays pour la pratique du hockey professionnel ;
- les récentes déclarations de la direction du GSHC, qui a précisé que sans des améliorations rapides de la patinoire des Vernets et, à terme, la construction d'une nouvelle patinoire dans le canton d'une capacité de 8'000 à 12'000 places, le club ne pourrait pas maintenir ses ambitions et même rester dans l'élite du Hockey suisse (LNA) ;
- les multiples projets de nouvelle patinoire qui sont avancés soit au niveau communal (Ville de Genève, commune de Plan-les-Ouates) soit au niveau cantonal (projet ARENA) mais qui ne débouchent sur rien de concret,

invite le Conseil d'Etat

- à réunir l'ensemble des acteurs concernés (GSHC, municipalité(s), canton) afin de dégager un projet commun sur **un** lieu précis de telle sorte que puisse se réaliser une nouvelle patinoire dans notre canton, nouvelle patinoire, moderne, adaptée aux exigences tant du GSHC que de la Ligue Nationale de Hockey, et ce **dans un délai maximum de 5 ans** ;
- à développer pour un tel projet un **Partenariat Public Privé (PPP)** de telle sorte que l'investissement nécessaire puisse être supporté tout ou en partie par des privés ;
- à allouer, à court terme et en concertation avec la Ville de Genève, une subvention au GSHC afin de **soutenir le mouvement junior**, permettant ainsi d'assurer la relève du hockey genevois et de contribuer à la formation sportive de notre jeunesse.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La saison 2009-2010 de hockey sur glace a apporté à notre canton son lot d'émotions et a suscité au sein de la population genevoise un engouement extraordinaire. Les Salm elainen, Déruns, Stephan ou autre Bezina ont fait rêver plus de 235'000 spectateurs sans compter tous les amoureux de sports en général. Avec l'un des plus petits budgets de la Ligue nationale, et avec la patinoire la plus vétuste de Suisse, le Genève-Servette Hockey Club (ci-après GSHC) a été à 6 0 minutes du titre de Champion Suisse, ne s'inclinant finalement qu'au 7^{ème} match de la finale des play-offs contre l'Ours bernois.

Avec une moyenne de 6'700 spectateurs par match et jouant à guichets fermés presque tous les matchs des play-offs (7202 spectateurs), la patinoire des Vernets a connu des ambiances extraordinaires qui ont enflammé l'ensemble des supporters. Cet engouement populaire a vu croître de manière importante l'intérêt du hockey dans notre canton et, parallèlement, la pratique de ce sport chez les plus jeunes. Le GSHC fait rêver les jeunes et les moins jeunes et contribue ainsi à porter fièrement dans notre pays l'aigle genevois. Par son implication constante dans la communauté et en organisant de nombreuses manifestations en lien avec le hockey (opération peluches pour la pédiatrie, soirée Stop SIDA, Action contre le cancer du sein, etc.) le GSHC s'est révélé être bien plus qu'un simple club de hockey, mais un véritable acteur sportif et social dans notre canton.

Néanmoins, malgré cet engouement et ces succès sportifs du GSHC, le budget du club professionnel ne peut être équilibré car l'infrastructure dont dispose le club, la patinoire des Vernets, n'est tout simplement pas adaptée à la gestion d'un club d'élite tel que le GSHC. Jusqu'à ce jour, sans l'apport de mécènes, le club n'aurait non seulement pas pu se maintenir dans l'élite en rivalisant pour le titre de champion suisse, mais pas non plus soutenir le secteur de formation destiné à tous les enfants de notre région. La patinoire des Vernets n'est pas digne de la Ligue nationale A et ne peut en aucun cas, à moyen terme, permettre au club de se développer et de maintenir les ambitions qui sont les siennes tant au niveau de l'élite que de la formation. Bien au contraire, sans des aménagements urgents de la patinoire des Vernets à court terme, accompagnés d'une aide de la collectivité au niveau du secteur de la formation puis de la construction d'une nouvelle patinoire à moyen terme répondant aux exigences du sport moderne, il est fort à parier que le

GSHC perdra la dynamique qu'il connaît aujourd'hui, avec l'ensemble des conséquences que cela pourra avoir tant au niveau sportif que social.

Le club, après avoir acquis le titre de vice-champion suisse pour la deuxième fois en 3 ans, a prouvé, sur la glace, ses ambitions et le sérieux de sa gestion.

Aujourd'hui, c'est bien aux politiques de prendre en main le dossier de la patinoire si l'on souhaite aller de l'avant et ne pas reculer.

Le traumatisme que nous avons connu avec la construction du Stade de Genève sur le site de la Praille paralyse aujourd'hui les différents acteurs et nous assistons à l'annonce de multiples projets sans qu'aucune coordination ne soit faite. La stérilité des débats n'incite pas à voir l'évolution de ce dossier de manière positive. Si à court terme l'aménagement provisoire de la patinoire des Vernets est très clairement de la compétence unique de la Ville de Genève, on est en droit, au niveau cantonal, de s'interroger sur 2 aspects de ce dossier. En premier lieu, à court terme, au niveau de la formation des jeunes, on peut envisager que le canton puisse participer, en coordination avec d'autres acteurs tant privés que publics, au soutien du mouvement junior, sachant que cela s'inscrit parfaitement dans les missions du canton. En second lieu, à moyen terme, sachant que notre territoire est réduit et qu'une infrastructure telle qu'une nouvelle patinoire est certainement d'importance cantonale, on peut souhaiter que le Conseil d'Etat soit un acteur et non un spectateur dans l'implantation de cette infrastructure en Ville de Genève ou ailleurs dans le canton.

Face à ces constats et si l'on souhaite réellement que ce dossier se concrétise et que le hockey continue de jouer un rôle important dans notre canton, il est aujourd'hui nécessaire que l'ensemble des acteurs concernés se réunissent autour d'une table et projettent, ensemble, la construction d'une nouvelle patinoire. Lors de ces discussions, il sera nécessaire de tenir compte de nombreux facteurs, dont :

- les demandes spécifiques du club tant au niveau du nombre de spectateurs (entre 8 et 12'000) qu'en termes de qualité d'accueil, de structure VIP et autres aménagements qui lui permettent d'équilibrer ses comptes ;
- la prise en considération des erreurs commises sur un dossier du même type que fut la construction du Stade de Genève. Il est impératif, pour que ce projet soit réalisable, qu'un véritable partenariat public privé soit mis en place, partenariat qui doit permettre que l'investissement nécessaire soit tout ou en partie pris en charge par des privés ;

- l'emplacement de la future patinoire qui doit tenir compte des accès et des flux de mobilité favorisant la mobilité douce mais ne condamnant pas l'accès aux véhicules privés et publics ;
- les expériences développées dans le reste de la Suisse, notamment à Berne et Zoug.

Compte tenu de l'ensemble de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à renvoyer cette résolution au Conseil d'Etat afin qu'il joue pleinement son rôle de leader et de médiateur de telle sorte qu'une nouvelle patinoire puisse être construite dans notre canton, et ce d'ici 5 ans. Au surplus, en renvoyant cette résolution au Conseil d'Etat, vous indiquez aussi la volonté de notre Grand Conseil de soutenir le sport cantonal et plus particulièrement la formation des jeunes.